

UNSA FASMI

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES 25 rue des tanneries 75 013 PARIS

Email: secretariat@unsapolice.com Site: http://police.unsa.org Tél: 01 43 40 64 27

Jeudi 24 Juin 2021

DECLARATION PREALABLE CHSCT CRS

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les représentant(e)s de l'administration, Cher(e)s collègues,

Nous voilà réunis en présentiel à l'occasion du CHSCT spécifique CRS. La crise sanitaire covid19 qui depuis plus de 15 mois sévit n'a jamais coupé les liens avec cette instance.

L'ordre du jour conséquent aborde notamment les bilans sur les risques psychosociaux dans nos compagnies et zones. Cette thématique nous est chère car elle participe par ricochet à diminuer le fléau du risque suicidaire dans nos rangs. Nous y reviendrons durant nos débats même si il nous paraît incompréhensible que le représentant du SSPO (service de soutien psychologique) ne soit pas autour de cette table.

Les RPS évoqués supra sont rattachés pour certains d'entre nous à un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Certaines interprétations hasardeuses, une mauvaise déclinaison de l'APORTT CRS détourne sur le fond l'esprit protecteur de ce texte.

Il apparaît que les réunions et visites de sites pour clarifier les points d'achoppement, n'ont pas été réalisées, la pandémie ayant rendu impossible ces déplacements. A ce jour, de nombreuses questions demeurent et génèrent des tensions au sein de nos unités.

D'autres part, des problématiques de cantonnement (Ariane, CRS 43...), d emploi, et permettez-moi le terme " de bon sens non appliqué" nous ont été remontées par nos collègues CRS notamment dans la zone Sud. Nous attendons des réponses sur ces sujets évoqués par la suite

En outre, est inscrit à l'ordre du jour un projet d'instruction sur la CRS 8, à titre d'information.

L'envoi tardif de ce projet avec comme méthodologie la possibilité de réunions bilatérales ultérieures nous interpellent. Ces réunions auraient dû précéder ce CHSCT et non l'inverse.

Cette documentation reste floue quant à la gestion des personnels de soutien, nous vous rappelons que des demandes d'effectifs avaient été évoquées et qu'à ce jour aucune offre de recrutement n'est mise en ligne. L'articulation de gestion des agents de la synergie n'est pas définie, malgré la prise en charge de travail. Dès ce lundi, c'est prêt de 180 fonctionnaires qu'il faut nourrir midi et soir et près de 90 à compter du 02 juillet, quid de l'application de l'instruction de 2007.

Dans ces circonstances, nous réitérons notre demande, formulée en pré CHSCT CRS, de retirer cette instruction de l'ordre du jour de ce CHSCT CRS puisque vous avez décidé d'entamer des travaux rédactionnels plus poussés en concertation afin de témoigner de l'opportunité donnée à la CRS 08 de mettre en lumière la maison CRS

Nous vous remercions de l'attention que vous avez pu porter et vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès-verbal de séance.

La Délégation UNSA FASMI / SNIPAT.